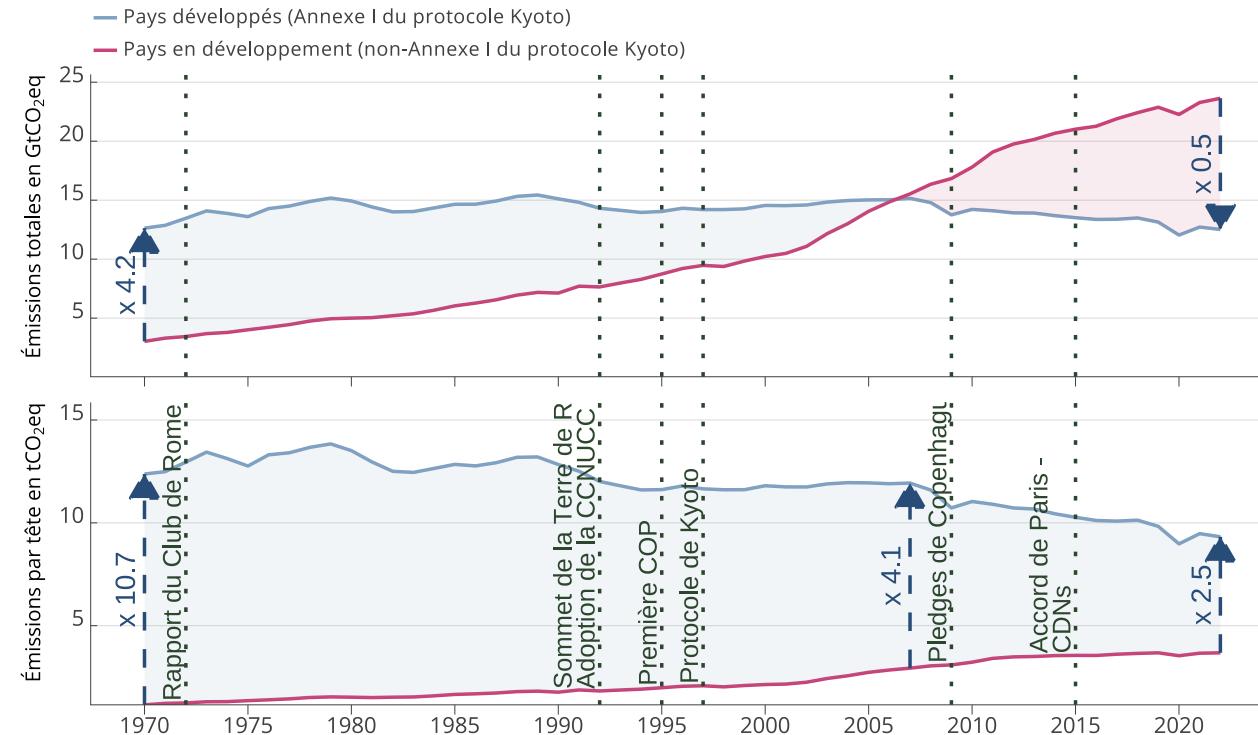


Émissions de GES: trente ans de "responsabilités communes mais différenciées" — inversion des tendances ou déséquilibre persistant?

Meriem Hamdi-Cherif, OFCE, Sciences Po Paris



Champ : Emissions domestiques hors LULUCF (Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie), données en gigatonnes et tonnes équivalent CO₂ (ensemble des gaz à effet de serre couverts par le Protocole de Kyoto).

Lecture : L'écart entre les émissions du Nord et celles du Sud très important dans les années 70, se resserre jusqu'au croisement des deux courbes en 2007 (graphique du haut). À partir de cette année, la responsabilité climatique semble se déplacer : les émissions totales des pays du Sud dépassent largement celles du Nord (2 fois plus élevées en 2022).

Mais si l'on tient compte de la démographie (graphique du bas), l'écart des émissions par tête reste important : en 2022, les pays du Nord émettent 2,5 fois plus de GES que les pays du Sud.

Note : Les multiplicateurs en bleu indiquent le rapport entre les émissions des pays du Nord et celles du Sud.

Sources : Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) et UNFCCC; Our World in Data - Projet Madison.

Publié le 10 novembre 2025

COP30 Transferts Nord/Sud et principe des Responsabilités Communes Mais Différenciées. Les émissions de GES du Sud dépassent celles du Nord depuis 2007. Mais rapportées à la population, la réalité est tout autre : les déséquilibres structurels Nord/Sud demeurent au cœur de la justice climatique.

Lien vers le billet sur le site de l'OFCE : https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/2024/fr/2025/20251110_MHC_gow